

La pratique du DIRE dans le champ social et de la Prévention

Nadine TEREAU

Lors d'une séance du groupe de travail « Le rôle de la Prévention du psychologue dans le champ de la petite enfance », en octobre dernier, j'ai partagé mes interrogations concernant la mise en place, dans de nombreux départements, de certaines actions de préventions collectives de la maltraitance. La violence manifeste de certaines d'entre elles, laisse dubitatif quant à une véritable démarche de prévention.

Afin d'alimenter ce travail de réflexion, j'ai repris l'article de Léa Sand intitulé « Prévention du Danger, Danger de la Prévention », paru en 1997, dans la revue du SNP « Psychologues et Psychologies » n°138. Ce texte, publié il y a plus de dix ans, reste malheureusement toujours d'actualité.

Suite à cette première élaboration, j'ai été amenée à retravailler cette problématique, mise en lien avec la question de la vérité, dans le cadre du séminaire psychanalytique d'Anne-Sophie Warot au Mans. Voici le texte de cette brève intervention.

De plus en plus, dans les pratiques professionnelles auprès des jeunes enfants, une injonction au *dire* domine le discours social, éducatif et psychologique : « Il faut dire », « Il faut parler aux enfants » sous-entendu « Il faut dire **la vérité** aux enfants ».

Dans cette logique actuelle de vérité due aux enfants, il apparaît alors naturel de **prévenir** les enfants de tous les dangers qu'ils encourent : dangers domestiques, dangers de maltraitance, d'abus sexuel et autres... Rien de plus efficace alors, d'envisager la mise en place d'actions de préventions collectives en direction du plus grand nombre possible d'enfants.

C'est une des missions majeures des structures en lien avec l'éducation ou la protection des jeunes. Les conseils généraux dont relèvent les missions de Protection de l'Enfance participent donc pour une large part à l'élaboration et la mise en place de ces actions dites de préventions collectives.

Pour exemple, certaines actions de prévention contre les abus sexuels en écoles maternelles et primaires, consistent à montrer un film aux enfants eux-mêmes filmés regardant la vidéo. Ceci afin de « repérer » un comportement qualifié de perturbé. D'autres actions de prévention de la maltraitance, en direction de jeunes lycéens, utilisent des films chocs montrant des parents brutalisant leur enfant... Sans entrer dans les détails de ces diverses méthodes, une réflexion plus générale quant aux risques que ces actions représentent globalement est intéressante pour comprendre ce qui est en jeu.

Léa Sand, psychanalyste, membre de l'A.NA.PSY.p.e, est l'auteur d'un article paru dans la revue Psychologues et Psychologie (n°138) sur le danger de la prévention, parfois particulièrement violente dans ses modalités.

Dans cet article, Léa Sand s'interroge sur le fait que l'on parle beaucoup aujourd'hui de l'inceste et des abus sexuels mais que l'on n'utilise plus la formulation de « Tabou de l'inceste » qui semble démodée. Or, dans cette formulation « Tabou de l'inceste », il y a une dimension qui n'est plus prise en compte actuellement qui est celle de *l'évitement*. Le Tabou relève du dit et du non-dit dans l'interdit, donc à ce qui se dit sans se dire. Il renvoie à ce qu'on évite de dire, tout en ne cessant pas de le dire.

Et Léa Sand révèle le danger qu'il y a à énoncer clairement les choses de l'ordre de l'inconcevable car le risque est de faciliter la représentation de ce qui devrait rester hors du champ de la conscience. Et par là même, si la représentation est facilitée, de provoquer une mise en acte.

Les campagnes de prévention et les médias ont opté pour « un discours monolithique » dans le souci de prévenir les sévices sexuels ou maltraitance à l'égard des enfants. Le discours est cru, l'évocation des choses non voilées, les images volontairement violentes et choquantes et ceci dans l'objectif affiché de bien dire la vérité, de « ne rien cacher ». La vérité mise à nue. La vérité toute nue.

Léa Sand pointe « *l'absence cruelle de métaphore* » dans ces campagnes de prévention élaborées dans l'émotion et poussées par l'urgence de parer au pire. L'auteur souligne que cette absence de métaphore se retrouve à l'identique, en miroir, dans les familles violentes, en lutte contre l'actualisation de l'inceste.

Je cite : « L'énonciation crue de l'inconcevable revêt un caractère violent, voisin de la violence de l'interprétation, qui fait irruption dans la conscience, de ce qui se tissait solidement à bas bruit, avec pudeur et subtilité dans les strates les plus inconscientes du sujet en devenir ».

« Le prêt-à-porter préventif risque fort de contraindre tout un chacun à un vêtement étriqué, collé au réel (du corps). Point d'aisance, sans le drapé de la métaphore où, abrité dans les plis de la toge du langage, l'intime à peine effleuré reste hors d'atteinte. »

Léa Sand rappelle également que l'inconscient ignore la négation. Le discours (soutenu par l'image) de « il ne faut pas brutaliser son enfant », « Il ne faut pas violer son enfant », fait au niveau inconscient sauter la négation et seule reste, au niveau conscient, la représentation de la chose...innommable et pourtant crûment nommée.

L'auteur de l'article regrette que ne soit plus autant utilisé le recours à l'art, la littérature, la mythologie, le folklore qui traite sous forme métaphorique de ces préoccupations humaines, des dangers encourus et des conduites à tenir. En particulier, pour les enfants, l'utilisation des contes comme le récit de Peau D'Âne « si riche dans son évocation à faire échouer le scénario incestueux. »

De plus, l'auteur précise que dans ces campagnes de prévention, le risque incestueux se réduit à la question du corps comme si l'inceste ne concernait pas le langage également.

La conclusion de Léa Sand est que « Mû par une urgence à « faire ...que ça n'arrive pas », le mot d'ordre préventif viendrait en fait *stigmatiser le désir*, fut-ce en interdisant sa réalisation. »

Cette analyse permet de, réellement, s'interroger sur les effets potentiellement néfastes de telles actions de prévention mises en œuvre par certaines institutions et où les psychologues peuvent être sollicités à intervenir.